



CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS GAM et GAF

PUBLICITE

Affiches dans la ville et aux clubs.
Annonce de la compétition dans la presse locale.

INVITATIONS

A la Municipalité, aux personnalités locales, aux journalistes locaux...
Attention, la compétition est organisée officiellement par le Comité de L'Oise de la Fédération Française de Gymnastique, en partenariat avec le club d'accueil. Ces 2 structures invitent. Prévoir un carton d'invitation avec logo des partenaires.

ORGANISATION MATERIEL

Généralités :

- Donner l'adresse précise du lieu de compétition, le numéro de téléphone du gymnase et les coordonnées pour la réservation des repas.
- Ouvrir la salle 1h30 avant la compétition, température minimale du gymnase 20°C.
- Bancs pour les gymnastes, à chaque agrès ou engins, pouvant accueillir 8 personnes en individuel et 7 personnes en équipes.
- Podium pour les palmarès.
- Prévoir un local ou espace privatif pour la réunion des juges (au calme avec tables et chaises).

Tables :

- 6 pour les juges masculins pouvant accueillir 3 personnes.
- 4 pour les juges féminins (si possible avec nappes longues, pensez aux dames qui jugent face au public) pouvant accueillir 4 personnes.
- 1 pour le responsable du jury.
- 1 pour la table de direction pouvant accueillir, en plus de responsable de plateau et du responsable de la sonorisation, les Représentants Techniques de la discipline et 1 Membre du Comité Directeur

Sonorisation :

- Un ordinateur, amplificateur et enceintes pour diffuser les musiques depuis DJ Gym ou à partir de fichiers MP3 fournis sur clé USB.
- Un micro.
- Musiques d'entrée, de déplacement et d'ambiance adaptée, sur DJ Gym de préférence, en veillant à ce que le volume n'empêche pas la communication entre les athlètes et les entraîneurs ainsi qu'entre les juges.

Secrétariat :

- Un espace au calme avec accès limité possédant une prise de courant.
- Deux grandes tables pour le matériel informatique.
- Une rallonge avec prises multiples.

Le matériel informatique est mis en place par le Comité de L'Oise. La saisie des notes se fait obligatoirement par un Membre du Comité de L'Oise.

Matériel :

- Se référer à la Brochure Technique Fédérale ou Régionale de la discipline selon les catégories présentées.
- Vérifier que le matériel est homologué.
- Pour les agrès à ancrages (anneaux, barre fixe, table de saut et barres asymétriques), veillez à utiliser des chaînes et câbleries récentes, veillez à ce que les maillons ne se chevauchent pas et que les manilles soient vissées vers le bas. Attention également à avoir une tension de câble solide qui appui correctement l'agrès au sol de façon égale sur tous les câbles (en veillant à ce que les grands poteaux soient bien perpendiculaires au sol et parallèles entre eux). Le cheval d'arçons doit lui aussi être ancré. Le non respect de ces points est susceptible de mettre en danger les gymnastes qui évolueront sur ces agrès.
- Pour les barres asymétriques, avoir un marquage des écartements lisible et tableau de correspondance pour barres non Gymnova.
- Veillez à bien respecter les longueurs de tapis d'entrée et de réception.
- Prévoir le bon nombre de sur tapis et de tremplins en bon état.
- Le responsable matériel fait un tour de vérification du plateau avec le responsable des juges avant la réunion des juges.
- Si un problème survient à l'installation, informer le représentant technique, le responsable des juges et le comité la veille de la compétition au plus tard.

Divers Secteur Technique :

- Bacs à magnésie et magnésie.
- Chronomètres et clochette ou triangle en fonction de la discipline
- Un triple décimètre pour le saut de cheval (25 mètres), bien fixé et lisible.

Encadrement à fournir par l'organisateur :

- 1 chef de plateau au micro.
- 1 responsable sonorisation à l'ordinateur.
- 1 estafette pour le ramassage des feuilles de matche.
- 1 responsable matériel.
- 1 référent santé réservé uniquement à cette tâche avec matériel de premiers secours. (obligatoire).

Récompenses :

- Le Comité de L'Oise se charge des récompenses (podium uniquement). Pour les individuels : médailles or, argent, bronze de format conséquent, pour les équipes : Coupes pour les équipes et médailles pour les gymnastes des équipes. Le Club peut éventuellement récompenser les suivants dans la limite de 2 places (soit 4^{ème} et 5^{ème}).
- Tous les participants des catégories Poussins/Poussines seront récompensés.



CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DES COMPETITIONS GAM et GAF

Repas :

- Pour les compétitions se déroulant sur la journée, l'organisateur prévoit les repas pour les juges, le secrétariat et les représentants. Le nombre de repas à prévoir sera donné par le responsable juge pour les juges convoqués uniquement, par le comité pour ses représentants désignés.
- Le comité directeur réservera directement son repas auprès de l'organisateur.

Palmarès :

- Il sera disponible sur le site interne du Comité en version pdf : www.oise-ffgym.fr au plus tôt après l'annonce des palmarès. Un affichage dans la salle est à prévoir.

Divers Secteur Administratif :

- Une salle décorée est plus accueillante.
- Un vin d'honneur à la fin de la compétition avec les personnalités présentes est un moment privilégié pour les échanges et analyses de la compétition.
- Veiller à la surveillance des entrées et des vestiaires.
- La compétition doit être déclarée à la SACEM, un forfait a été négocié par la FFGym.
- Un affichage « Comité de L'Oise » (fournie par le Comité) sera posée face au public de façon visible.

PARTICIPATION FINANCIERE DU COMITE :

Les repas et collation des officiels FFGym Oise seront pris en charge par le Comité : Responsable des Juges, Représentant Technique, Secrétariat, Membre du Comité Directeur, Juges Convoqués.... Les repas seront remboursés sur la base de 10 Euros.

Par 1/2 journée, les juges devront recevoir des collations :

- le matin : 1 boisson et en plus 1 friandise/Viennoiserie si la compétition commence avant 10h00,
- l'après midi : 1 boisson et en plus 1 sandwich si la compétition finit après 17h30
- en soirée (après 20h30), si la compétition se prolonge, prévoir 1 boisson et 1 friandise.

Ces collations seront à la charge du Comité de L'Oise.

Des tickets seront remis aux responsables des juges, qui les distribuera aux tables, le club les récupérera lorsque les juges consommeront. La facturation se fera suite aux tickets consommés. Les collations seront remboursées sur la base de 2 euros par sandwich, 1.5 euros par boissons et 1 Euro par friandises.

Une Facture résumant l'ensemble de ces prestations devra être adressée au Comité à l'issue de la compétition.

PARTENARIAT :

- Un emplacement face au public pour les kakemonos partenaires officiels du Comité de L'Oise devra être réservé : les kakemonos devront être obligatoirement posées.
- Aucune concurrence entre les partenaires du Comité et les partenaires du club ne sera acceptée lors des compétitions (sauf accord préalable avec le président du Comité).
- Durant la remise des récompenses, les partenaires officiels devront être nommés et remerciés. Le cas échéant, ils devront participer à la remise des récompenses.



CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS GAM et GAF

- Les partenaires officiels du Comité de l'Oise sont désignés dans l'annexe à ce cahier des charges.
- Cette annexe est réactualisée tous les ans au mois de Novembre. S'il n'existe pas d'annexe, le Comité n'a pas de partenaire pour la saison.

PROTOCOLE :

Par délégation ministérielle, Le Comité de L'Oise est le seul à délivrer les titres de champion de L'Oise, permettant l'accession au titre de Champion de France. Vis-à-vis des parents, spectateurs, journalistes et fédérations affinitaires, il convient de respecter une cérémonie protocolaire qui n'est pas à négliger.

Prévoir un podium décoré pour la remise des récompenses et dimensionné pour le type de compétition organisée, une table sur laquelle seront présentées les récompenses, et une musique protocolaire.

Prévoir un responsable des cérémonies protocolaires : pour chaque palmarès, il prépare les récompenses, le podium et sa mise en place. Il désigne les personnalités locales et fédérales chargées de la remise de ces récompenses. Il remet au responsable micro une liste mentionnant les noms et qualités des personnalités qui remettent des récompenses.

Les règles suivantes sont à observer lors de l'annonce du palmarès au micro :

- **Les abréviations (GAM,...) sont interdites. Les disciplines, les divisions, séries, etc.... doivent être énoncés clairement, ceci dans le but d'améliorer notre communication en direction du public.**
- **Pour les 3 premiers, la place, le nombre de points, le club et le nom et prénom sont énoncés.**
- **Pour les autres, seuls la place, le nom et prénom sont énoncés.**

Seuls les trois premiers gymnastes ou les trois premières équipes seront récompensés.

D'une manière générale, la cérémonie protocolaire est orientée comme suit :

- Le premier est récompensé par la personnalité du rang le plus élevé ou son représentant de la Fédération ou de son organe déconcentré (Comités Régionaux., Départementaux., ...).
- Le second est récompensé par un Elu (Maire, Conseiller Général, Député, ...) ou par un Représentant de l'Etat et des ses Services (Préfet, Directeur Régional ou Départemental, ...).
- Le troisième est récompensé par le Responsable de l'Organisation Locale, ou un de ses collaborateurs. Le Responsable du COL peut choisir de céder sa place à son Partenaire (Sponsor) si le niveau du partenariat l'impose.

Photos de tous les participants en fin de cérémonie protocolaire pour la communication du Comité.

A la fin de la cérémonie protocolaire, ne surtout pas oublier de mentionner que les résultats seront disponibles sur le site du Comité de l'Oise de Gymnastique www.oise-ffgym.fr au plus tôt.

Ne pas hésiter en cas de problèmes ou questions à s'adresser au Comité de l'Oise :

Cédric LEMAIRE : 03 44 25 86 69
c.lemaire@oise-ffgym.fr

Emilien BLOND : 03.44.24.71.44
emilien@oise-ffgym.fr